

En 1846 le compte des Imprimeurs de Sa Majesté pour l'impression des lois provinciales, pour l'impression de 8,500 copies en anglais et 4,500 copies en français, plus, etc., s'est monté à

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes REVENU de la Gazette de Québec, Recette des Shérifs de Québec, Montréal et Trois-Rivières, etc.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes DÉPENSES: Gages des ouvriers, Apprentis, Papier, Encre, etc.

Total, £1,426 2 10

Gazette du Haut-Canada.—Revenu du 1 janvier 1845 au 31 décembre.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Vente et saisies judiciaires, Trésoriers de districts, Bureau de l'inspecteur général, etc.

Total, £352 5 6

N. B.—Cette Gazette a 250 abonnés.

Tableau des votes Sur le Bill pour augmenter la Représentation de la Province.

Table with 2 columns: Category and Votes. Includes POUR LE BILL: Bas-Canadiens, Franco-Canadiens, Haut-Canadiens; CONTRE LE BILL: Haut-Canadiens, Bas-Canadiens, Franco-Canadien; Majorité Totale: 35.

On nous prie d'informer nos lecteurs qu'il y a erreur dans cette partie du procès verbal de la séance de l'Assemblée Législative du 14 mars, au sujet de la Requête présentée par l'honorable A. Dianne et autres, demandant que la pétition de certains habitants de la paroisse de Sainte-Anne, pour l'établissement d'une juridiction séparée avec le chef-lieu de Saint-Patrice de la Rivière du Loup, ne soit pas accordée, et qu'il ne soit fait aucun changement, dans les lois qui l'unissent au district de Québec, à moins qu'une majorité des personnes y intéressées ne fasse connaître leur sentiment.

Une semblable requête n'existe pas. Il y a donc erreur, mais elle n'est pas notre car elle se rencontre dans le procès verbal de la même séance imprimé par ordre de la chambre d'Assemblée.

Italie.—Le ministère Romain a informé l'Assemblée nationale qu'une intervention de la part de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples était annoncée. La France n'avait pas encore décidé sur ce qu'elle doit faire dans cette question. Le Piedmont a résolu d'intervenir dans la Toscane pour empêcher la guerre civile et s'opposer à l'intervention autrichienne.

La prochaine malle pour l'Angleterre sera close à Québec vendredi le 30 courant.

TRUITE PROFITABLE.—Il a été pêché dans la seigneurie de la Petite-Nation une truite pesant 27 livres. Elle a eu l'honneur d'être mangée chez le restaurant Compain à Montréal.

Nous voyons par la Dépêche Télégraphique que le magasin de MM. Mead et Cie, Chapelliers de Montréal, ainsi que le magasin voisin occupé par M. Pelletier, cordonnier ont été la proie des flammes. On croit que le feu est dû à une fuite de gaz. La propriété était assurée pour £3,000.

P. Jorre, Ecuyer N. P. de St. Denis, (en fins) a bien voulu se constituer agent de notre journal pour cette localité.

Comme voilà le temps où l'on va commencer à faire du sucre dans le district de Québec, nous croyons utile de reproduire de la Minerve l'article suivant sur le quel nous attirons l'attention des personnes intéressées.

Sucre d'Érable. Manière dont on s'y prend à New-York pour le faire blanc.

L'homme qui a remporté le prix à Auburn en 1846 avait soin de tenir tous ses vaisseaux propres. Il faisait passer le sucre chaud dans des vaisseaux de forme conique ayant une ouverture d'un demi pouce, bouché à l'extrémité intérieure, jusqu'à ce que le sucre fût parfaitement dur; alors il posait dessus trois doubles d'étoffe de laine, et répandait dessus une pinte d'eau tous les matins, pendant trois semaines de suite. L'eau devient comme la mélasse noire, et le sucre, quand il est fait, ressemble à du sucre blanc.—New-York commercial Advertiser

Ce qui précède nous rappelle que nous avons oublié d'accuser réception d'un échantillon de sucre d'érable, de M. J. J. Taylor, de Hadley, qu'il est très difficile de distinguer du sucre blanc rompu. Il a obtenu le second prix à l'exhibition de la société d'agriculture du comté de Standstead. Gazette de Sherbrooke. M. L'éditeur.—Comme le temps de faire du sucre d'érable approche, je vous demande la liberté de faire quelques remarques par le moyen de votre excellent journal, sur la meilleure manière de le faire. Je ne vois pas pourquoi, au lieu de payer des milliers de louis pour des sucreries importées, nos cultivateurs ne nous en fourniraient pas notre provision, ce qui serait le moyen de les enrichir et d'enrichir le pays. En effet, il n'y a aucun doute qu'avec un soin convenable, quelque amélioration dans la qualité du sucre d'érable, il ne deviendrait bientôt un article profitable d'exportation. J'ai vu moi-même des échantillons de sucre d'érable égal en qualité et en apparence au sucre blanc ou à la cassonade.

Il est à espérer que les cultivateurs porteront leur attention sur cet important sujet, puisqu'il sera pour eux d'un avantage immense. La chose la plus importante pour faire du bon sucre est la propriété; on doit prendre soin que tous les vaisseaux qui reçoivent la sève des érables soient nets, et exempts de mousse ou de matière végétale, puisque c'est cela qui donne au sucre une couleur terne. On doit couler soigneusement la sève avant de la faire bouillir. La manière de conduire ce procédé se trouve dans un journal américain que je reproduis:

On coule la liqueur dans de grands vaisseaux plats de fer battu, (en forme de lechefrite) sur un support en pierre, et on la fait bouillir. Dans trois gallons de sirop, délayez environ la moitié d'une pinte de lait, et le blanc de deux œufs; ensuite, placez le sirop dans un grand vase plat de fer battu sur un poêle, jusqu'à ce qu'il bouille. Coulez-le et faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il devienne en grain et alors laissez-le dans cet état environ six heures avant de l'égoutter. Cet égout se fait au moyen de quatre petites planches qui convergent à un même point; la mélasse se précipite au fond; on tient au-dessus du sucre pendant trois jours une flanelle mouillée. C'est la recette dont se sert la jeune demoiselle (Miss White du comté de Delaware) pour donner au sucre sa dernière clarification.

Les grands vases de fer battu en question sont faits de feuilles de fer russe, de huit pieds de long, de quatre pieds de large et de six ou huit pouces de profondeur. L'objet de cette forme de bouilloire est de présenter une grande surface pour l'évaporation, et de cette manière hâter le procédé d'un quart de temps ordinaire. Pour faire du sucre en grain qui ressemble à la cassonade, il est nécessaire, lorsque le sirop a bouilli suffisamment pour être réduit en sucre, de l'enlever du feu, et au lieu de le verser dans les moules, de continuer à le brasser jusqu'à ce qu'il soit froid.—J'espère que ces quelques remarques seront utiles à quelques-uns de vos lecteurs de la campagne.

Je demeure, etc., UN AMI DES CULTIVATEURS. Montréal, 14 mars 1849.

LE COURAGE D'UNE MÈRE.—Les journaux de Boston d'avant-hier (le 15) rapportent un trait qui pourrait occuper dignement sa place dans l'histoire de l'héroïsme maternel. Mardi soir, vers minuit, le feu éclata dans un magasin d'articles de fantaisie situé au No 353 de Washington Street. Au premier demeure une famille composée de la mère et de six enfants, mais l'escalier est déjà intercepté par la fumée, et il ne reste plus nul moyen de fuir de ce côté. Avec cette présence d'esprit, cette activité, cette force que donne le péril, la mère ouvre la fenêtre et descend successivement dans la rue cinq de ses enfants, dont l'aîné a neuf ans et le plus jeune est âgé de quelques mois à peine. Reste encore une fille de dix-sept ans, couchée à l'étage supérieur: la mère court la réveiller, pourvu à son salut, puis songeant enfin à elle-même, quitte à son tour la maison. Mais, son œuvre accomplie, ses forces l'abandonnent, elle tombe évanouie en touchant le sol, et ce n'est qu'au bout d'une heure de soins intelligents qu'elle revient à la vie.—Admira-

ble contraste de ces natures féminines, en qui Dieu met à la fois tant de vaillance et tant de faiblesse.—Cour. E. U.

PAR LE TELEGRAPHE. Montréal 26 mars.

Le Pilot de ce jour annonce qu'il est obligé de discontinuer sa publication par suite du verdict obtenu par le sieur Gagy. L'établissement de ce journal sera vendu à Pécane le 20 avril.

CONSEIL LÉGISLATIF. Lundi 26 mars.

Cette Chambre a passé le Bill pour transférer à l'Islet le Bureau d'Enregistrement du comté de l'Islet.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Mardi 27 mars.

M. Hincks a soumis un projet de tarif qui a été imprimé. Il sera pris en considération vendredi. La valeur de toute importation sera sujette à un droit ad valorem au port d'entrée en ajoutant au montant payé par l'importateur, tous les frais et charges, l'assurance exceptée. (Morning Chronicle.)

Le Journal L'AVENIR, et le Pouvoir Temporel du Pape.

« Loin de décliner la libre discussion, c'est l'Eglise aujourd'hui qui seule la sollicite. » Un Contemporain. « Si dans un état catholique romain, personnel ne s'écartait jamais des préceptes de sa foi, la question ne serait pas: quel est le meilleur des gouvernements? mais plutôt, dans un tel gouvernement quel besoin y a-t-il d'autres lois? » Lord Fitz William, (protestant.) « Les gens qui ne font qu'effleurer une matière, se promènent dessus comme les mouches sur la glace d'un miroir, sans l'entamer. » Léon Boré, (Suite et Fin.)

Une autre raison que vous donnez pour justifier l'échauffourée sacrilège de Rome, est la suivante, bien digne. Messieurs, de votre jeune expérience: Mon pays n'est pas de ce monde. Donc les Papes, depuis 13 siècles, sont des impies d'abord pour avoir travaillé ainsi, eux les Vicaires du Christ, sa parole formelle et sacrée. Puis ce sont des despotes, des tyrans, des ogres à face humaine comme tous les rois, car ils se sont laissés faire rois, et Jésus, le roi de l'Univers, a refusé la royauté des juifs. C'est heureux, Messieurs, qu'il ne vous prenne pas envie de commenter en ce sens, toute l'Écriture Sainte; on en verrait de belle. Tous les philosophes anti-catholiques ont expliqué aussi maladroitement que vous les paroles divines que je viens de citer: ça ne valait donc pas la peine de les copier. Ils n'ont réussi qu'à tronquer les simples aveugles, les hommes à perdition: ambitionnez-vous cette triste gloire? Hélas! vous l'auriez cette gloire, ici comme ailleurs, tant la nature humaine a de penchant pour s'aveugler sur ce qui favorise ses mauvaises passions. Croyez-le, il y a de l'écume partout dans les grandes bouilloires des sociétés; plus vous chaufferez, plus vous aurez selon votre triste goût. Mais aussi les vrais citoyens, les vrais amis du peuple, les vrais catholiques canadiens n'en seront que plus éclatants et mieux connus quand votre prétendue liberté de penser, poussée jusqu'à la licence, les aura dégagés tout-à-fait de votre impur alliage. Nous ne vous provoquerons donc point à continuer vos funestes prédications: mais bien, s'il en est encore temps, et pourquoi ne le serait-il plus? nous vous conjurons au contraire de vous rappeler que ce n'est point d'abord le lait d'une mère philosophe que vous avez sucé dans le Canada Catholique. Ce n'est point à des mains universitaires qu'au sortir du toit si chrétien qui a protégé votre berceau, vous avez été confiés pour la culture de votre cœur et de votre intelligence. Vous n'êtes point de ces amis et de ces exemples pernicieux qui flétrissent, au premier contact, la double et précieuse fleur de l'innocence et du talent. Vous êtes toujours, et vous avez encore, tout ce qu'il faut à l'homme comme être religieux, comme citoyen, comme individu honnête, paisible, libre et heureux. Encore une fois, ne cherchez point, pour le bonheur prétendu de vos compatriotes et le vôtre, par une fausse intelligence de la liberté, à fonder ici, vous catholiques, cette école anti-chrétienne, d'où est sorti le chaos moral et religieux qui fait douter aujourd'hui si le monde marche vers sa ruine ou vers un retour à la seule voie qui lui est ouverte: vers le christianisme; mais le christianisme sincèrement et complètement professé; le christianisme dans la vie publique comme dans la vie privée et la conscience; le christianisme chez les savants encore plus que chez le peuple; le christianisme partout, dans la politique, dans les lois de la science, les lettres et jusque, dans les arts

mêmes, comme il a régné aux âges de foi. Son influence est alors pour gloire incontestable l'extinction de la barbarie en Europe et l'établissement de la civilisation chrétienne. Aujourd'hui, dans l'état où est la raison sociale éclairée, sans qu'elle s'en doute, par les lumières de dix huit siècles de christianisme, quels ne seraient pas ses véritables progrès dans l'ordre matériel et spirituel, car, comme l'a dit quelqu'un, le catholicisme ne renne le monde que pour le soulever vers le ciel, si cette civilisation, ingrate et oublieuse, voulait rendre hommage à la source d'où elle sort et de laquelle dépend encore sa gloire et son sort.

Ceci n'est qu'une pensée jetée en passant. Il faudrait autre chose qu'un article de gazette pour en développer la magnificence et incontestable fécondité. Vous la trouverez, Messieurs cette pensée dans tous les publicistes catholiques. Pour le moment, je ne puis que la résumer ici, d'après un témoignage déjà cité, et qui ne peut vous être suspect, vu que entre rationnels les indépendants comme vous Pètes et l'affranchissement de l'intelligence humaine décrétée par le protestantisme, il n'y a, en principe du moins, nulle différence. Voici comment le protestant Lord Fitz William entend les conditions fondamentales des sociétés ou des gouvernements. Lisez bien: la leçon n'est pas longue, mais elle est bonne: « Il est impossible, dit cet honnête enfant de Calvin, de former un système de gouvernement quelconque qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la Religion Catholique Romaine. »

Certes! Que ferons-nous, nous jeunes catholiques de Montréal, qui devons savoir depuis notre bas âge qu'il n'y a pas de religion catholique romaine sans représentation visible qui siège à Rome; sans Pape, c'est à dire, centre de foi et d'autorité; que ferons-nous, dis-je, nous qui saluons avec enthousiasme cette prétendue cause des nations que ce centre d'autorité réprouve et fulmine? Car le sérieux là dedans, il faut y penser, c'est que le Pape fulmine en Pape en vertu de sa puissance spirituelle, que vous appelez, il est vrai, pour parer le coup, le texte vieilli des conciles. C'est pourquoi, du haut de votre science démocratique vous interjetez appel comme d'abus devant votre Conseil d'État, M. Papineau; et tout est dit pour vous; mais, Messieurs, le monde catholique n'est pas si hardi, et hors le tribunal même de l'Eglise, il ne saurait trop où donner la tête pour mettre sa conscience, à l'abri, dans des intérêts si graves. Il doit y avoir en effet une borne dans cette vive question du pouvoir temporel du Pape, au delà de laquelle il y a tout à craindre de se lancer puisque l'Eglise par ses conciles et son chef en font un cas d'exclusion du corps de l'Eglise; puisque les hommes les plus éminents, les démocrates les plus honnêtes l'ont justifiée et respectée dans leur haute raison; puisque, entre tant d'autres, le Grand duc de Toscane et le célèbre Père Ventura ont mieux aimé l'un renoncer à sa couronne, l'autre à de vives convictions peut-être, plutôt que de s'enfreindre. Et vous, qui vous blessez du titre, très-odieux, il est vrai, de mauvais catholiques, quelle est donc nettement votre prétention dans toute cette affaire? Pour ne point vous condamner, faut-il débiter avec vous l'Eglise a vieilli? que le Pape, homme sans génie, comme a dit un ministre du régime actuel dans Rome, est aussi sans mission et sans autorité sur cette question, et que le tout doit vous être rapporté à Montréal, d'où le monde apprendra ce qu'il en faut enfin croire et penser? Du moins, avant de prononcer, suspendez vos préjugés et votre déplorable ignorance sur tout ce qui concerne cette question; et toutes celles où la religion et l'Eglise se trouvent intéressées. Quant au pouvoir temporel du Pape et à l'indépendance de l'Eglise, que ne lisez-vous du moins, puisque vous voulez parler de choses étrangères à votre sphère bien connue, les excellents articles de MM. de Ravignan et Dupanloup, qui se publient, les uns, à votre porte, les autres, à Québec. Vous feriez preuve au moins de quelque bonne foi. Relisez ces articles, s'ils ne valent rien; prouvez le contraire: ce sera mieux, sous tous rapports, que d'ébalour vos fronts de pompesuses contre-vérités, telles que celle-ci, déjà citée: La démocratie, (la œuvre sans doute) Dieu l'a mise dans le cœur de tous les hommes, (comme la religion des déistes et des rationalistes, je présume,) comme le sentiment du beau, du bon et du vrai; on en a encore telle que cette autre: L'affection pour cet homme, (M. Papineau,) doit être vaste comme le monde, imprévisible comme la liberté. En vérité, Messieurs, auprès de tout lecteur de sens calme et juste,

Quid tantum feret hic promissor liatu? Nous apprenons à l'heure même que vous avez bien voulu lire l'article concernant M. Papineau, à qui nous sommes loin de refuser tout ce qui lui est dû d'estime et de reconnaissance publique pour la partie noble et méritoire de sa vie politique; mais devant lequel et contre lequel, ainsi qu'à votre égard, Messieurs, nous userons, sans la moindre inquiétude, de toute notre liberté de penser. Il est probable que nous n'aurons pas lieu de répondre à vos répliques, tant que vous resterez sur le terrain anti-catholique où vous vous êtes placés. Il faudrait reprendre les choses de trop loin. Nous avons voulu seulement communiquer vos

veues, avec leur portée déléterre, au public honnête et religieux que les affaires, ou autres bonnes raisons empêchent de suivre vos doctrines d'une manière suffisante pour en apprécier la fautive tendance. A ce titre comme nous l'avons déjà dit, votre article sur le pouvoir temporel du Pape exigerait bien d'autres éclaircissements que nous ne pouvons donner aujourd'hui. Il faudrait d'abord expliquer votre liberté de penser, qui forme une de vos déclarations épiques; comme si les catholiques vrais et éclairés n'avaient pas cette liberté ici comme partout. Il faudrait vous demander ce qu'a voulu dire Mgr votre Evêque, dans son beau et dernier mandement, quand il conjure ses diocésains d'éviter la lecture de ces livres, de ces journaux etc.

Il faudrait savoir pourquoi vous ne citez jamais, sur les questions du jour les plus importantes et où votre religion est concernée, quoique vous en disiez, les papiers catholiques de France ou de Rome, mais uniquement ceux des démagogues.

Il faudrait, pour couper court à toute discussion de détail avec vous, vous poser les questions suivantes: Qu'est-ce que le catholicisme pour vous? qu'est-ce que l'Eglise, dans ses rapports avec la société politique? Ceci établi une bonne fois, il faudrait vous expliquer ensuite avec plus de clarté d'être compris, que vos lamentations sur le sort des Polonais sont dignes de bons cœurs sans doute, mais sont fausses dans leur objet; car Grégoire XVI a blâmé en Pologne ce que Pie IX blâme en Canada, si vos idées avancées de républicanisme fractionnaire avaient le résultat que vous travaillez tant à y réaliser. Les vrais Polonais, preuve qu'ils ont compris la voix qui les avertisse, et qu'ils sont restés sans rancune, ont adressé récemment au successeur de Grégoire XVI le plus bel hommage de sympathie et de dévouement qu'ait reçu l'immortel exilé.

Il faudrait vous féliciter de ce que vous aimez et encouragez la Tempérance, qui s'opère comme vous savez, par la Croix: et la Croix, qui a vaincu et changé le monde, et qui peut seule le rétablir et le donner ce que vous cherchez ailleurs, appartient à l'Eglise catholique; à votre Eglise, Messieurs, dont il faut admettre toutes les œuvres comme toutes les lois, si vous voulez être conséquent et rester dans le chemin du ciel.

Il faudrait vous citer, pour encourager vos talents et votre ardeur, cette petite peinture du caractère français pris du côté, qu'un jeune savant catholique a tracé dans le même but, devant ses jeunes compatriotes. Le caractère français et le nôtre, c'est tout un. « Il y a véritablement dans les cœurs français, dit l'estimable jeune homme, une impétuosité native, qui, lorsqu'elle s'attache au bien, le poursuit avec une vigueur sans pareille, de même qu'il y a dans les esprits un instinct de rectitude, une lucidité, une verve dont la puissance mise au service de la vérité ne connaît point d'égal. »

Et quant à la jeunesse en particulier, à sa mission, à l'espérance qu'elle inspire, voici comment le même écrivain en parle: « En effet, dit-il, voilà que nous, zélés de tous les progrès par le christianisme, nous avons sous les yeux, et en grand nombre, des jeunes gens chez lesquels l'amour du bien, du bien et du beau s'est substitué aux dangereuses passions qu'on dirait à cet âge; des jeunes gens qui ont placé au-dessus de toutes choses l'idéal divin de l'existence, et qui mettent en commun les classes de leur esprit et les Latitens de leur cœur, marchent à la conquête de ce riche avenir que l'on dévrait encore attendre comme récompense de tant d'efforts pieux, lors même qu'il ne serait pas aussi fiévreusement écrit dans les plans providentiels, lors même que nous n'en verrions pas déjà briller les premières lueurs aux bords de l'horizon... Oui, ajoutez-t-il, c'est sur la jeunesse, sur une jeunesse à la fois murie et en thousiasme par la vertu, la piété et l'étude que notre société froide d'incrédulité, perdue d'égoïsme, doit placer son espoir le plus ferme, le plus précieux. »

Ces paroles sont belles, sont justes parce qu'elles sont vraies: elles peuvent; que disons-nous? elles devraient avoir à Montréal comme à Paris, leur éclatante réalisation. Non que notre société canadienne soit, au degré de la société française, fiévre d'incrédulité, perdue d'égoïsme, mais afin qu'elle ne devienne tôt ou tard ni l'un ni l'autre.

Maintenant, Messieurs, il est impossible de renfermer dans le cadre étroit d'un article de gazette tout ce que vos idées comportent de hasardé, de faux et de dangereux; nous devons prendre congé de vous: désirant sincèrement de ne point attribuer à quelques mauvais motifs préconçus de votre part, cette témérité et ce danger de vos idées. Mais séduits comme tant d'autres vaincus par le prestige universel du système insurrectionnaire qui emporte les peuples vers des destinées dont Dieu seul eût le dernier mot, vous croyez que la fièvre sévère qui cause ce mouvement est une raison suffisante, pour en glorifier tous les actes et en aspirer toutes les suites pour votre patrie; jugeant par là que les peuples, en tant que peuples, ne sont soumis à aucuns principes ils peuvent changer leur état social avec autant de liberté irraisonnée et irraisonnable que des enfants changent de hochet. Or, tel n'est point le credo social des peuples catholiques. Et comme votre tribune d'où découlent ces enseignements est élé-